Une fillette allait-être happée par une auto

Le chauffeur vira et la voiture alla s'écraser contre un mur

Caen, 9. — Un automobiliste, M. Maingard, boucher à Quistréham (Calvados), revenait de Caen à Benouville, lorsqu'il vit sortir d'une ferme une fillette à bicyclette. Un choc était inévitable. S'en rendant compte, M. Maingard lança sa voiture dans le mur d'une habitation pour éviter l'enfant. La voiture a été brisée et M. Maingard a été grièvement blessé à la poitrine.

Un terrible drame de la guerre dans les environs de Compiègne

Il vient d'avoir son épilogue devant le tribunal civil

Compiègne, 9. — Le drame de Vandelicourt vient de nouveau d'être évoqué devant la justice. Il s'agissait cette fois de l'action en dommages-intérêts intentée par les parents du supplicié, les époux Caron, à MM. Bulot et Haxel, que la Cour d'assises a acquittés l'an dernier. Le tribunal civil de Compiègne vient de condamner solidairement ces derniers à payer quatre mille francs de dommages-intérêts à la famille Caron.

On se souvient que le jeune Caron, accusé, au début de la guerre, par les habitants du village, d'avoir mis le feu à un grand hagard plein de céréales et appartenant au maire, M. Bulot, avait été appréhendé par ses accusateurs et traduit devant un « tribunal » improvisé.

Reconnu coupable par cette étrange cour de justice, le jeune homme avait été condamné à mort. Livré alors à la foule, il avait été roué de coups, puis, attaché sur une herse, on l'avait jeté dans le hangar en feu où il avait été ainsi brûlé vif, dans des circonstances particulièrement horribles.

Fraude de carnets médicaux et fraude sur les impôts

Le docteur Cousin paiera une amende de plusieurs centaines de mille francs

Marseille, 9. — Au cours des perquisitions effectuées dans les banques pour retrouver la fortune du professeur Gustave Cousin, arrêté dans l'affaire des Carnets Médicaux, les magistrats avaient découvert pour près de 3 millions de titres appartenant à l'inculpé.

L'Administration des Contributions directes ayant appris le fait, a comparé les déclarations de revenus faites par le professeur depuis qu'est établi l'impôt sur le revenu.

Elle a constaté que pendant plusieurs exercices le professeur Gustave Cousin avait produit des déclarations inexactes.

L'Administration, conformément à la loi, a décidé d'infliger au contribuable Cousin, une amende de 500 %. C'est ainsi que sur la fortune actuellement déposée au Greffe du Tribunal ou séquestrée dans les banques, elle prélèvera le montant de l'amende qui s'élève à plusieurs centaines de mille francs.

Le Vésuve menace

Les populations environnantes se disposent à fuir

Naples, 9. — Le Vésuve entre dans une nouvelle phase de grande activité. De fortes secousses ébranlent la région, un des cônes du cratère s'est écroulé du côté sud, formant une ouverture de huit mètres, d'où jaillit un torrent de lave qui menace d'envahir tout le secteur ouest-sud-ouest et de le transformer en un brasier ardent.

De nombreux cratères secondaires se sont ouverts sur les flancs du volcan ; il en sort des laves incandescentes, lancées à plusieurs mètres de hauteur.

La population environnante, se rappelant avec terreur les épisodes des grandes éruptions du Vésuve, fait des préparatifs, afin de soustraire ce qu'elle peut au terrible fléau.

La receveuse trouvée ligotée avait simulé une agression

Montauban, 9. — La receveuse des tramways de Montech, Mme Derrua, qui avait été trouvée ligotée dans son bureau, a avoué avoir simulé une agression et un cambriolage de son bureau, pour s'emparer de la recette, sa comptabilité n'étant pas en règle.

La tante du roi d'Angleterre vient de mourir

Londres, 9. — La princesse Christian, tante du roi d'Angleterre, qui était sans connaissance depuis hier soir, à 8 heures, est morte samedi matin.

Une nouvelle expédition au Maroc se prépare

De sérieuses mesures militaires sont prises en Espagne

Paris 9. — Bien que des nouvelles officielles de Madrid rassurent la population, un de nos confrères se dit en mesure d'annoncer que le gouvernement espagnol prépare une nouvelle expédition au Maroc. Il a pu s'entretenir hier matin avec plusieurs officiers d'artillerie qui ont déjà été invités à se tenir prêts à un départ prochain. Un certain nombre de vapeurs ont reçu l'ordre de se tenir dans les ports de Valence, de Carthagène et l'Alicante, à la disposition du ministre de la guerre, pour des transports de troupes et de matériel.

On voit se dessiner une offensive importante.

L'Espagne doit agir fermement ou abandonner la partie

Madrid, 9. — M. Gabriel Maura, fils de l'ancien président du conseil, a défendu, au Cortès, un amendement à la réponse au discours du trône. Il a critiqué, à cette occasion, la politique suivie à l'égard de l'agitateur marocain Raisuli ; puis, parlant de Tanger, il a dit en substance :

« Il faut que les négociateurs espagnols soient nantis de larges pouvoirs, car il faut que la question soit réglée avec précision et clarté. Si nous ne pouvons pas rester au Maroc, eh bien, il faut le dire franchement aux autres puissances, durant ces négociations. Si Tanger et son Hinterland ne sont pas rattachés à la zone espagnole, celle-ci ne sera jamais bien à nous, a dit M. Maura, car Tanger et son Hinterland sont les foyers d'où partent les rebellions.

» Si, a-t-il ajouté, nous sommes au Maroc, ce n'est point, comme le dit à tort le discours de la Couronne, en vertu d'un mandat qui nous est conféré, mais comme suite aux revendications de nos droits formulées lors de l'établissement du traité de 1912. »

M. Maura a terminé en disant que le gouvernement a une rude tâche à remplir.

« L'heure est venue d'agir résolument, dit-il. Il faut donc se décider : ou se retirer complètement du Maroc, ou faire l'énorme effort qui est encore nécessaire pour que l'Espagne puisse y rester.

Des troubles sanglants dans les rues de Coblence

La police s'est battue avec les ouvriers et il y eut une trentaine de blessés

Coblence, 9. — Un grand nombre de communistes et de sans-travail ont manifesté devant les locaux de la « Gazette Populaire » de Coblence pour protester contre un article publié par ce journal contre les manifestations communistes. La police est intervenue et a dispersé les manifestants à coups de matraque et de sabre. Il y a eu une trentaine de blessés.

La veille, les communistes ont causé d'importants dégâts dans certains magasins de la ville, et en nombre d'un millier, ont tenté d'assiéger la prison où son détenus plusieurs de leurs camarades. Des bagarres se sont produites au cours desquelles plusieurs personnes ont été blessées.

Hoellein reconduit à la frontière

Paris, 9. — L'instruction ouverte contre le député communiste allemand Hœllein, devant être close ce soir, celui-ci sera mis en liberté probablement dès demain.

Il sera immédiatement reconduit à la frontière.

Les Maires de la région parisienne visitent la Suisse

Genève, 9. — Une délégation, composée de 17 maires de la région parisienne, est arrivée samedi matin à Genève. Ils ont été reçus par le conseil administratif de la ville de Genève, et par M. Schulthess, directeur de l'office central de l'union des villes de Suisse, qui organise le voyage d'études des maires en Suisse.

Les maires français ont visité les maisons locatives ouvrières, les sentiers de la voirie et les vieux quartiers actuellement en démolition. Les visiteurs ont été invités à déjeuner au Casino municipal. Ils continueront leur voyage sur Lausanne et Berne où ils visiteront les services industriels et administratifs et surtout le système de voirie actuellement employé dans les villes suisses.

A qui les 4 millions ?

Londres, 9. — « L'Exchange Telegraph » apprend que le premier prix du Sweepstake de Calcutta — plus de quatre millions de francs — a été gagné par une jeune fille de Dublin, miss Edith O.Dwyer, employée dans un magasin de draperie.

Suivant une information antérieure parue dans les journaux du soir, le prix aurait été gagné par le capitaine Poole, du service colonial.

LES SÉVIGNETTES DE TOURCOING AUX FÊTES SPORTIVES FRANCO-BELGES

LES SÉVIGNETTES A L'ENTRAINEMENT

LES LAUREATES DU CONCOURS DE MONACO

Une des attractions les plus goûtées des fêtes franco-belges qui se dérouleront ce dimanche à Roubaix sera certes celle que nous offriront les charmantes gymnastes de Tourcoing, les Sévignettes, qui se sont classées premières sur 127 sociétés au concours international de Monaco.

Les sémillantes athlètes tourquennoises feront, en effet, une démonstration des danses rythmiques qu'elles exécutèrent à Monaco et qui leur valurent le succès. Nul doute que les assistants leur feront l'accueil enthousiaste qu'elles méritent.

Nous sommes heureux de publier deux photographies, dont l'une représente les Sévignettes à l'entraînement, l'autre les lauréates et leurs prix après le concours de Monaco.

Rappelons que les Sévignettes font partie de l'Institut Sévigné de Tourcoing, que dirige Mlle Bunel.

Les Examens des Bourses d'Enseignement Primaire Supérieur

LISTE DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES ADMIS A SUBIR LES EPREUVES ORALES LE JEUDI 14 JUIN 1923

ASPIRANTS (1re série) — Anseeuw Lucien, Bacquart Jules, Baudry Arthur, Bauduin René, Blajron Maurice, Brisy Edmond, Brouns Robert, Burette François, Carrière Jean, Cauffiez Fernand, Davoine Jules, Dayez André, Debersée Christian, Declercq Emile, Defaux Jean, Delneste Robert, Denis Stéphane, Descarpentries Paul, Devos Pierre, Doxcelin René, Duval Arthur, Engrand Léon, Estruy Anatole, Evrard Robert, Fernez Louis, Fiolet Roger, Grumiaux Etienne, Guillaume Raymond, Hacout Louis, Hars Germain, Henejaert Jules, Hivet Arthur, Jésupret André, Lafrance Lucien, Lambert Georges, Legougeux Léon, Leprévost André, Lermusiaux Gabriel, Lesoil Maurice, Lobry Jean, Meurger Pierre, Murot Henri, Portebois Paul, Pouré Robert, Pruvot Gilbert, Rasseneur Louis, Robin Roger, Rouzé René, Salet Joseph, Ségard Jules, Soupez Robert, Spillers Désiré, Taquet François, Toquoy Adolphe, Vanlangendonk Gaston, Vanpoperinghe Georges, Verrier Achille, Vieil Georges, Vigniel Lucien, Wierre Maurice, Wollaert André.

ASPIRANTS (2e série). — Baralle Roger, Bastien Eugène, Bon André, Bottin Auguste, Bracq Léon, Broquet René, Camberbecq Jules, Canonne Louis, Carlier Camille, Carton Jules, Claisse Raymond, Clausse René, Coine Clément, Coquelet Paul, Couchot Roger, Dapvril Robert, Delcourt Pierre, Deregnaucourt Victor, Doxcelin Maurice, Duez Jules, Dufrénoy Robert, Fortin Louis, Fournier Louis, Hache Carloman, Langlet René, Laurette René, Lenoir Lucien, Lerouge Henri, Louf André, Malièvre Alfred, Marais Henri, Merlen Frédéric, Merveaux Adrien, Morel Robert, Pailleret Pierre, Ramage Gaston, Ramboure René, Saint-Huile Fernand, Sallet Charles, Sion Charles, Topart André, Treilly Albert, Vandenheste Roger, Verrons Francis, Zeller Cyrille, Sorriaux Henri, Samson Paul.

ASPIRANTS (3e série). — Bazin Roger, Courbez Léon, Dieu Marcel, Delobelle Casimir, Fache Albert, Hurtrel Achille, Lefebvre Lucien, Rives Gabriel, Couteau Georges, Loiseau Henri.

ASPIRANTES (1re série). — Auverlot Céline, Bacrot Angèle, Bailleul Raymonde, Baillieux Suzanne, Barbry Madeleine, Becue Marie-Thérèse, Béknert Suzanne, Blauwart Marie-Louise, Blondé Alida, Boone Yvonne, Boulen Jeanne, Bourlet André, Boutillier Maria, Bricourt Alice, Cany Marie, Clicq Renée, Cocrelle Aline, Coquel Jeanne, Crépel Marie, Crinon Hélène, Dallennes Louise, Debroucker Yvonne, Decarno Elise, Degaey Germaine, Deheegher Yvonne, Delépine Rachel, Delmarquette Alice, Delporte Marthe, Devos Simone, Dhouailly Raymonde, Douteau Alice, Ducrocq Gilberte, Duhem Suzanne, Dumoulin Paule, Famard Denise, Feuillet Eliane, Friol Emilienne, Gadiffet Germaine, Galègue France, Gautier Marguerite, Gélain Angèle, Gilberte Gheeraert, Godart Claire, Gosselet Flore, Gostiaux Gilberte, Grandame Madeleine, Guermonprez Marie, Guilluy Marie-Thérèse, Halgrin Berthe, Hector Marie-Thérèse, Herbaut Alfréda, Hofman Marie, Lahure Lucie, Laurent Clotilde, Lecat Raymonde, Leclercq Solange, Lecomte Clémentine, Lefèvre Emilie, Legrand Augustine, Legros Rose, Lenglet Yvonne, Leplaisant Blanche, Lerquet Michelle, Lesnard Jeanne, Machut Jeanne, Malfait Yvonne, Malle Suzanne, Mangin Marthe, Molly Malvina, Mortier Jeanne, Moulin Denise, Parsy Marcelle, Pascal Denise, Pattou Jeanne, Poirié Suzanne, Pollet Berthe, Preux Angèle, Prévot Louise, Proulle André, Quétier Hélène, Reumont Adrienne, Rogniaux Sophie, Sandraet Marthe, Schweitzer Madeleine, Sébastien Antoinette, Sourmail Clara, Suin Lucie, Surrans Alphonsine, Tellez Victorine, Tison Georgette, Turbutte Denise, Wallaeys Yvonne, Variet Antoinette, Verrast Andrée, Vilcot Henriette, Villette Geneviève, Vosgien Yvonne, Warnier Rosalie, Warusfel Marguerite, Willamine Marcelle, Herbaut Léontine, Piéron Alissone, Piot Denise.

ASPIRANTES (2e série). — Bauduin Céleste, Beaufort Marthe, Bertaux Elise, Bertrand Adrienne, Biache Elise, Bouchiquet Yvonne, Bonnange Jeanne, Brasseur Simone, Bruniaux Gabrielle, Buirette Marguerite, Caron Cécile, Chausson Marguerite, Colin Fernande, Corbier Irène, Cordier Fernande, Courtecuisse Yvonne, Davain Louise, Dehove Odette, De la Forêt Divonne Antoinette, Devaux Marie-Louise, Duhayon Gisèle, Dupont Renée, Dupuich Andrée, Elyn Mireille, Fievez Marie, Forest Jeanne, Gaffe Simone, Gourdin Yvonne, Grégan Suzanne, Hiet Renée, Ingelaere Marguerite, Lannoy Yvonne, Lecattie Simone, Lefebvre Andrée, Lener Pierrette, Loonis Odette, Maes Mireille, Malbranque Georgine, Malfait Suzanne, Malméjean Yvette, Molle Hélène, Morlinghem Marguerite, Ochin Amélie, Pavelleville Anna, Raulier Eva, Reumaux Thérèse, Sinnesai Gabrielle, Six Marguerite, Soriaux Léa, Taubman Berthe, Tourneur Marcelle, Tréhou Olga, Vieillard Andrée, Wattelle Madeleine.

ASPIRANTES (3e série). — Audin Edith, Barbet Renée, Binot Denise, Dagneau Mireille, Delaval Suzanne, Delcambre Renée, Denhez Berthe, Denhez Irène, Dewailly Solange, Dubrieux Denise, Grassart Marguerite, Hancart Claire, Hémery Marguerite, Lecomple Jeanne, Lejeune Angélina, Lempereur Germaine, Messager Andrée, Monchecourt Adrienne, Moulon Paule, Nimal Marie, Pipart Yvonne, Piteux Marie-Thérèse, Pivont Syvione, Poirier Marcelle, Richard Marguerite, Taine Andrée, Triboul Jeanne, Vannoxenberghe Suzanne, Tillie Lucienne.

Les rhumatismes

récents ou anciens

Guérissent maintenant

en quelques jours

Combien de malades souffrent de rhumatismes, de goutte, de sciatique, etc., depuis des semaines, des mois ou des années, qui croient ces affections incurables, et ayant essayé de tout, découragés, seront heureux d'apprendre que la science médicale moderne s'est enrichie d'une découverte qui le plus souvent permet, en quelques jours, de mettre fin à leurs maux.

Basée sur des principes entièrement nouveaux, elle diffère totalement de tout ce qui a été fait jusqu'ici dans cette branche épineuse de l'art du médecin.

Jusqu'à présent, c'est surtout aux médicaments à prendre par la bouche, aux frictions, aux onguents, à des cotons préparés que l'on avait eu recours ; mais tous ces remèdes s'adressant plus ou moins à l'organisme en général, avaient peu d'action sur des douleurs localisées comme par exemple, la sciatique, la goutte ou les rhumatismes siégeant aux pieds, aux genoux, à l'épaule, aux mains, ou dans les cas de lumbagos ou de douleurs interscostales.

Or, la nouvelle méthode comble cette lacune et résout le problème d'une façon très satisfaisante. Par son action locale, elle permet souvent d'obtenir en quelques jours la guérison complète des souffrances dont le malade est atteint, quelquefois depuis plus de vingt ans et qui ont été soignés par tous les moyens, sans aucun résultat. Les membres et les articulations reprennent leur souplesse et le malade peut ensuite s'en servir comme s'il n'avait jamais été rhumatisant.

C'est par de petites piqûres absolument inoffensives et n'occasionnant aucune douleur que ces résultats remarquables sont obtenus. Cette efficacité extraordinaire s'explique facilement si l'on réfléchit que la fine aiguille dont se sert le médecin va ainsi porter le médicament à l'endroit précis où siège le mal et le détruit pour ainsi dire là même où il prend racine.

Ces piqûres ne se sentent même pas et sont faites sous insensibilisation ; elles sont absolument inoffensives. Le traitement ne demandant chaque fois que quelques minutes, il n'interrompt en rien les occupations du malade, lequel souvent cesse de souffrir dès la première application.

Nous avons la bonne fortune de posséder à Lille un établissement doté d'une installation des plus modernes et appliquant à des prix à la portée de tous cette remarquable médication. C'est l'Institut Anti-Arthritique de France ouvert depuis quelques mois, 67, rue Barhélemy-Delespaul et dirigé par M. le Docteur Hécler. Les consultations y sont données tous les jours non fériés de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures ; les dimanches de 9 h. à midi. Consultations 10 fr. Tous les malades sont reçus séparément et entourés des soins éclairés d'un personnel d'élite.

Crise de goutte d'une gravité exceptionnelle vaincue dès l'application du traitement malgré les échecs des autres médications

DEPUIS CINQ JOURS, je souffrais d'une crise de goutte aiguë au gros orteil gauche qui était rouge violacé et horriblement douloureux jour et nuit. DES L'APPLICATION DU TRAITEMENT, TOUTE DOULEUR A CESSE ET L'ASPECT DU PIED EST REDEVENU NORMAL.

Pris dans les mêmes conditions IL Y A DIX-HUIT MOIS, J'AVAIS DU SOUFFRIR PENDANT TROIS SEMAINES MALGRE UN TRAITEMENT SPECIAL ET UNE DIETE SEVERE.

La comparaison de la marche de ces deux crises vous fait éloge. De tout cœur, merci. Signé : César Robyns, marchand de chaussures, 1 bis, Place Fosse-aux-Chênes, Roubaix (Nord).

Après quelques piqûres ma vie changea complètement

Lorsque je suis venu vous demander vos soins, je souffrais de douleurs dans les talons DEPUIS QUATRE ANS. Je souffrais au repos et en marchant. Pour marcher, je devais appuyer sur la pointe des pieds et ne pouvais plus chausser que des pantouflos. Ces douleurs étaient une obsession pour moi. APRES QUELQUES PIQURES, MA VIE CHANGEA COMPLETEMENT. DEPUIS CINQ MOIS que j'ai cessé le traitement, LES DOULEURS NE SONT PLUS JAMAIS REVENUES. La guérison est bien définitive. Je puis mettre les chaussures les plus fines sans aucune gêne et marcher d'une démarche normale. Je fais en 20 minutes le trajet que j'aurais fait autrefois en une heure. Depuis ma guérison, mon mari me trouve un caractère charmant. Signé : Mme Coolens, 9, rue Basse, à Croix (Nord).

Un triple assassinat à bord d'un vapeur

Oporto, 9. — Le vapeur américain « Brave-Cœur » est arrivé à Leixoes.

Le commandant, le pilote et le commissaire avaient été assassinés.

Des mesures ont été prises pour l'arrestation de l'assassin.

Pour la sauvegarde des droits des sinistrés

Le groupe interparlementaire des R. L. mène une lutte active

Paris, 9. — On nous communique le procès-verbal suivant :

Le groupe parlementaire des régions libérées s'est réuni à la Chambre, sous la présidence de M. Louis Marin.

Les représentants des divers départements dévastés s'étaient mis au préalable d'accord avec le président sur le programme de la discussion relative aux articles prévus par la loi de finances, et qui auraient comme conséquence la négation des droits des sinistrés.

Le groupe a décidé, à l'unanimité, de réclamer la disjonction de tous les articles touchant la loi sur les dommages de guerre.

Une scandaleuse affaire découverte à Lille

Le parquet de Lille a reçu un grand nombre de plaintes en escroquerie et tentative d'escroquerie, contre une Société anonyme lilloise s'occupant de la vente de matériel agricole.

Il s'agit d'une affaire de traites acceptées par des cultivateurs ayant acheté du matériel à la dite société.

Avant l'échéance de ces traites, on faisait savoir, paraît-il, aux intéressés, que celles-ci ne leur seraient pas présentées, qu'on les détruisait et qu'en conséquence, ils veuillent bien régler leur facture le plus tôt possible.

Nombre de cultivateurs s'étant bénévolement exécutés, eurent la peu agréable surprise de voir l'encaisseur d'une banque se présenter néanmoins chez eux, le jour de l'échéance, en possession des traites dont il est parle plus haut.

Ajoutons qu'à ce propos, la banque en question a assigné les « récalcitrants » devant le tribunal de commerce de Lille.

Nous reviendrons en temps opportun sur cette histoire, qui fait actuellement grand bruit dans le monde des affaires et principalement dans celui de la culture.

C'est M. le juge d'instruction Blanchard que le Parquet a désigné pour informer à ce sujet.

Un nouvel académicien aux Beaux-Arts

Paris, 9. — L'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance d'aujourd'hui, a procédé à l'élection d'un membre titulaire en remplacement de M. François Flameng, décédé. Au deuxième tour de scrutin, M. Emile Friant a été élu. Le nouvel académicien est né à Dieuze, en Lorraine. Il fut l'élève de Cabanel et Devilly.

Il y a 1025 sections à la Ligue des Droits de l'Homme

Paris, 9. — On nous communique :

Le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme enregistre aujourd'hui la création de la 100e section nommée depuis le 1er janvier 1923. Le nombre des sections de la Ligue est ainsi porté à 1.025.

Tout le Ministère bulgare en prison

Un pronunciamento militaire renversa ce gouvernement

Londres, 9 juin. — On mande de Sofia à l'Agence Reuter :

« Le gouvernement bulgare a été renversé à trois heures du matin, par un pronunciamento organisé par les officiers de réserve, avec le concours de l'armée active.

Tous les ministres ont été arrêtés.

Un nouveau gouvernement est constitué par les membres des partis de l'opposition, à l'exception des communistes.

Les garnisons de province se solidarisent avec les officiers de réserve.

L'ordre règne à Sofia et dans tout le pays.

DERNIERE HEURE

Un drame à bord d'un vapeur

L'ARRESTATION DE L'ASSASSIN FUT, CERTES, MOUVEMENTEE

Porto, 9 — L'assassin du commandant, du télégraphiste et du commissaire du vapeur américain « Brave Cœur », est le second pilote du bord. En haute mer, il a tiré des coups de revolver à bout portant sur ses victimes. Le meurtrier s'était réfugié ensuite dans une cabine, où la police, aidée de la force armée de Leixoès, l'a arrêté, après avoir pris toutes les précautions pour le maîtriser. Se voyant pris, l'assassin a tenté de se suicider, son état est désespéré. Au cours de la lutte, un matelot et un passager ont été blessés.

FEUILLETON DU 11 JUIN 1923 — N° 36

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

DEUXIEME PARTIE

Celles qui pleurent

III

RUE DU RANELAGH

L'affaire dont j'avais à l'entretenir est urgente... elle ne souffre aucun retard... et j'allais m'en retourner désolée... désespérée... lorsqu'on m'a dit que vous étiez ici... j'ai pris la liberté de vous faire passer ma carte... Mon nom, sans doute, vous a appris qui je suis... et peut-être aussi... le motif de ma démarche.

— Veuillez, madame, vous expliquer plus clairement, je vous prie.

— Voici : Hier, un homme d'affaires... nommé Rabier, s'est présenté chez moi... il m'a — au cas où dans un délai de quarante-huit heures je ne rembourserais pas soixante mille franc mis heureusement à ma disposition par monsieur Pierre Sartolles, à la mort de mon mari... — il m'a, dis-je, déclaré avoir reçu des ordres catégoriques pour exercer contre moi, avec la dernière rigueur, des poursuites immédiates...

— Eh bien ?

— Eh bien... ce ne peut être là que le fait d'une erreur... d'une effroyable erreur... d'une confusion que je ne m'explique pas... Vu son état, monsieur Pierre Sartolles n'a pu donner de tels ordres... des ordres qu'il réprouve, j'en suis convaincue... car les sentiments qu'il m'a toujours témoignés, à moi... à ma famille... l'aide que, en des heures douloureuses, il m'a de lui-même offerte... — ah ! si noblement ! — oui... tout proteste contre la conduite que, aujourd'hui, on lui prête... Et si vraiment cette conduite était celle adoptée par lui, — ce que je me refuse à croire, — elle serait odieuse. Ah ! Dieu, certes, profondément odieuse.

Il l'écoutait sans l'interrompre, attentif à ce qu'elle disait... un sourire d'ironie à ses lèvres minées...

— Oh ! madame, voilà de bien grands mots pour une chose fort simple... fort naturelle à mon avis... Depuis quand n'est-il plus permis à un créancier d'exiger, lorsque bon lui semble, le remboursement de son dû ?...

— Je vous le répète, jamais monsieur Pierre Sartolles n'a dicté un pareil ordre.

— C'est là ce qui vous trompe, madame. Je vais vous dire — une fois pour toutes — ce qu'il importe que vous sachiez. En se présentant chez vous pour vous notifier d'avoir à verser entre ses mains, dans un délai de quarante-huit heures, la somme dont il est question, monsieur Rabier a exécuté, à la lettre, la volonté de mon beau-père... Seule ici cette volonté fait loi. Et moi-même, en vous parlant comme je vais le faire, je m'y conforme scrupuleusement... Certes, je comprends ce que la situation présente a de pénible pour vous... Il n'est pas en mon pouvoir d'y porter remède... Quelques jours avant mon mariage avec sa fille, monsieur Pierre Sartolles m'a remis, en outre d'une procuration en règle pour agir en ses lieu et pacel, les six billets que, autrefois, vous avez souscrits... Il a déclaré catégoriquement qu'il entendait que ces billets fussent acquittés par vous sans retard, faute de quoi...

— Faute de quoi ?...

— Les événemnets suivraient leur cours ordinaire.

Elle le regarda... les prunelles démesurément agrandies... comme si le sens des paroles prononcées par lui échappait à son intelligence.

Machinalement, instinctivement, elle avait posé la main sur le dossier d'un fauteuil comme pour chercher un appui.

Autour d'elle, tout tournait.

Voyons, que disait-il ?

Elle avait bien entendu...

Aucun doute ne pouvait subsister en elle.

C'était le banquier... oui, c'était le banquier lui-même qui — elle ne devinait toujours pas dans quel but — avait résolu sa perte.

...C'était lui qui l'acculait à la pire extrémité.

Elle balbutia :

— Pour prendre une semblable décision... une décision aussi imprévue, aussi impitoyable, il fallait, il faut à monsieur Sartolles un motif...

— Ce motif, madame, je ne lui ai pas demandé... Je n'ai pas à m'immiscer dans ses affaires... Elles ne concernent que lui...

— Soit...

— Mais il n'ignore pas... Il ne peut pas ignorer qu'il m'est impossible de lui donner satisfaction...

... Il connaît la modestie de ma position...

...Ma pauvreté...

...Le mal que — comme tous ceux qui n'ont pas d'autres ressources que celles procurées par leur travail — j'éprouve à faire face aux nécessités de l'existence.

...Il sait quelles lourdes charges m'incombent... car c'est lui-même qui m'a engagé à fonder le pensionnat que je dirige à Passy et où les élèves ne sont pas encore en assez grand nombre pour me permettre d'envisager sans crainte l'avenir... Ce pensionnat, c'est mon gagne-pain... Et il veut me forcer à l'abandonner... il veut m'en faire chasser. Ah ! non, ce serait trop infâme !...

Et, comme Jacques Burgos se taisait... comme il demeurait impassible, elle ajouta :

— Songez donc... c'est à la ruine, à la misère qu'il me pousse...

...La misère ?...

...Ah ! pour moi je ne la redoute pas... Après les épreuves que, depuis quatre ans, j'ai supportées, que m'importe une nouvelle épreuve encore... Mais c'est la honte... c'est le déshonneur de la famille qui m'épouvante...

...C'est la flétrissure dont le nom de Mauroy est menacé...

...Je ne suis pas seule au monde...

...J'ai deux enfants... un fils qui est soldat... et de qui la carrière va être compromise... brisée peut-être...

...Et c'est pour moi, monsieur... pour lui uniquement que je vous supplie d'avoir pitié...

Elle se tordait les bras.

D'un ton sec, il dit :

— Il ne m'appartient pas, madame, de contrevenir aux instructions de mon beau-père. Ces instructions, maître Rabier, hier, vous les assignalées. Elles sont définitives. Ni lui ni moi, malheureusement... nous n'y pouvons rien changer...

Il ajouta :

— Croyez que, bien sincèrement, je prends part à votre peine... à vos angoisses... et que je suis au regret de ne pouvoir y mettre fin.

Il avait eu un geste pour faire comprendre à la malheureuse que l'entretien avait assez duré... et qu'il était inutile de le prolonger davantage.

Elle vit ce geste.

Elle se redressa avec fierté.

Devant cet homme qu'elle devinait intraitable, qu'elle sentait nettement hostile, elle s'était trop humiliée...

— Soit, prononça-t-elle, c'est le droit de M. Sartolles d'agir comme il le fait... J'ai eu tort de me plaindre... tort d'implorer sa miséricorde... La vôtre, monsieur... Il advienne de moi, de mes enfants, ce qu'il plaît à Dieu.

Il ne répondit pas.

Il avait appuyé le doigt sur un timbre.

Le domestique parut.

— Reconduisez madame, dit Jacques Burgos, simplement.

Le congé était net, positif, brutal même.

IV

LE DERNIER COUP

De quelle façon... une heure plus tard... était-elle rentrée rue du Ranelagh ?... Elle n'aurait su le dire.

Machinalement, elle avait suivi des rues et des rues, guidée par l'instinct, par l'habitude, mais sans qu'il lui fut possible de se rappeler en aucune sorte le chemin parcouru.

En traversant l'esplanade des Invalides, elle avait failli être heurtée, renversée par une automobile qui, à une vive allure, débouchait de l'avenue de La Motte-Picquet et dont elle n'entendait pas la trompe-avertisseur... Le mécanicien, à temps, avait pu bloquer le frein...

C'est à peine si elle avait eu conscience du danger auquel, comme par miracle, elle venait d'échapper.

Elle ne semblait plus posséder la notion exacte des choses. Dans son cerveau, c'était le chaos, les ténèbres. Un bourdonnement confus emplissait ses oreilles...

Par instants, chancelante, trahie par ses forces, elle s'arrêtait, se reposait sur un banc, et ensuite elle reprenait sa marche, à pas incertains, les prunelles fixes, sans flamme, comme si sa raison était près de sombrer.

Derrière elle, les passants se retournaient.

Elle n'y prenait garde.

Les voyait-elle seulement ?...

Et elle n'avait reconquis, en partie, la possession d'elle-même que lorsqu'elle s'était retrouvé chez elle, dans le logis familier où, enfin, elle se reconnaissait... où l'ordre, peu à peu, se rétablissait dans ses idées... où, par le réveil lent, progressif de ses facultés, de son intelligence, elle reprenait contact avec la vie, avec la réalité.

...Avec la terrible, avec l'effroyable réalité...

...Si terrible... si effroyable même... qu'elle regrettait presque l'engourdissement, l'anéantissement moral dans lequel, durant de longues minutes, elle avait vécu.

Car le retour à la netteté, à la lucide perception des choses, c'était aussi, hélas ! le retour à la souffrance...

(A Suivre)